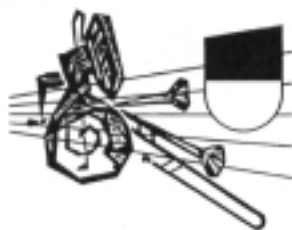


Commission d'intégration des jeunes musiciens
au sein des sociétés de musique

Etude, Réflexions, Propositions

Rapport final



**Société cantonale des musiques
fribourgeoises**

	page
Préface	4
Introduction La fanfarite : une maladie honteuse	5-6-7
Chapitre 1. Etat de la situation	
1.1 Définitions	8
1.2 Situation	8
1.3 Constitution d'une commission d'étude	8
Chapitre 2.	
	<i>Etude</i>
2.1 Objectifs de la commission	9
2.2 Méthode de travail	9
2.3 Séances plénières	10
2.4 Sondages	11
2.4.1 <i>Récapitulatif des réponses</i>	11
2.4.2 <i>Questionnaire à l'intention d'un jeune musicien membre d'une société d'adultes</i>	11-12
2.4.3 <i>Questionnaire à l'intention d'un jeune musicien avant son adhésion à la société d'adultes</i>	13
2.4.4 <i>Questionnaire à l'intention des musiciens ayant abandonné leur activité musicale</i>	14-15
	<i>Réflexions – Propositions</i>
Chapitre 3. Aspect général	
3.1 Image de la société de musique	16-17
3.2 Vie de la société de musique	17-18
3.2.1 <i>Horaires</i>	19-20
3.3 Structures d'encadrement	20-21
3.4 Aspects financiers	21
3.5 Psychologie des organes dirigeants	22-23
Chapitre 4. Aspect social	
4.1 Mode de vie	24
4.1.1 <i>Environnement familial</i>	24
4.1.2 <i>Découverte de la musique</i>	24
4.2 Démarche d'intégration	25-26

Chapitre 5. Aspect musical

5.1	Formation	27
5.1.1	<i>Formation de base</i>	27
5.1.2	<i>Formation continue</i>	28
5.1.3	<i>Partenariat</i>	28-29
5.2	Activités musicales	30
5.2.1	<i>Répétition</i>	30
5.2.2	<i>Concert</i>	31
5.2.3	<i>Prestations de circonstance</i>	32
5.2.4	<i>Prestations occasionnelles et autres activités</i>	32-33
5.3	Direction	34
5.3.1	<i>Psychologie et pédagogie</i>	34
5.4	Choix du programme	35
5.4.1	<i>Exigences musicales</i>	36-37
Conclusion		37

Annexes

1.	Structure de la commission	38
2.	Page de service	39
3.	Questionnaires	40-41-42-43
4.	Canevas des séances plénières	44
5.	Grilles d'évaluation	45-46-47-48

Depuis plusieurs années, les sociétés de musique peinent à trouver une relève et ne savent pas comment agir pour fidéliser leurs nouveaux membres ; s'agit-il d'une situation passagère ou d'un phénomène de mode ? Comment lutter face aux différentes offres de loisirs plus attractives les unes que les autres ? De plus, nos sociétés locales sont affublées de stéréotypes considérant que leurs activités sont proches du folklore et même parfois semblent être dépassées, inactuelles.

Pour tenter d'apporter quelques éléments de réponse à toutes ces questions, la Société cantonale des musiques fribourgeoises a constitué, en 1999, une commission nommée : *commission d'intégration des jeunes musiciens*. Elle a été chargée d'analyser la situation, de conduire une réflexion et enfin, de proposer quelques suggestions. Dans un premier temps, elle s'est approchée des différents partenaires du monde musical cantonal pour connaître la situation.

Dès les premières séances, la commission a dû déterminer différentes orientations dans la procédure. Elle a rapidement constaté qu'il était difficile de dissocier l'ensemble des paramètres appartenant à la structure d'une société de musique. Ceci l'a conduite à prendre en compte l'état de la situation de jeunes musiciens âgés de 15 à 20 ans. C'est à ce moment qu'un adolescent vit ses premiers contacts, ses premières expériences musicales au sein d'une société d'adultes. Consciente de l'importance de la formation de base, elle n'a pas estimé nécessaire de prendre en compte cette étape.

Différents objectifs sont visés par ce document dont les plus importants sont :

- *permettre à chaque société de conduire une réflexion dans sa manière d'être face à sa jeunesse musicale*
- *proposer un outil d'évaluation permettant de fixer des priorités favorables à une intégration réussie.*

Dans ce sens, le lecteur trouvera, insérées à la fin de différents chapitres, des grilles d'évaluation. Elles sont là pour provoquer un questionnement suite à la réflexion. Cet outil de travail se retrouve en fin de document et les sociétés peuvent les dupliquer pour les années futures. Pourquoi ne pas tenter, lors d'un comité, d'une commission de musique ou même d'une assemblée générale, l'expérience de remplir toutes les grilles d'évaluation et de dresser un bilan ? A partir de celui-ci, la société peut mettre en œuvre différentes actions pour améliorer tel ou tel point relevé insuffisant dans le processus d'intégration.

Je remercie les membres de la commission pour tout le travail effectué et le temps qu'ils ont offert aux sociétés de musique du canton.

Bonne lecture !

B. Maillard

Président de la commission

La fanfarite : Une maladie honteuse ?



- Tchô, Sam ! ça marche ?
- **Salut, Mike, ouais, pas mal, et toi ?**
- Yoh, tout roule, et hier soir vous avez fait quoi contre Goumoens ?
- **On a perdu 5 : 0, mais c'était la faute à l'arbitre...**
- C'était le même que la semaine passée ?
- **Non, non. Enfin, on n' en parle plus, tu veux, et toi tu fais quoi déjà ?**
- Euh, de la musique,... enfin, de l'euphonium.
- **Ouais, cool,... C'est quoi ?**
- Tu vois, c'est spécial,... c'est compliqué,... c'est...
- **Allez, raconte !**
- Bon, ben, c'est un instrument de cuivre, presque une trompette quoi, on joue en groupe...
- **Ouais, cool, vous faites quoi, du rock, du hard, du heavy, du trash ?**
- Non, non, ... , de la fanfare...
- **Quoi ? De la fanfare, mais c'est ringard ton truc !**
- Non, non, ... enfin je veux dire, ... c'est un instrument qu'on joue dans les fanfares, mais moi, je fais des fois du jazz.
- **Ah, ouais, j'aime mieux, tu m'as fait peur, purée avec tous ces croulants...Et quand ils défilent, quel spectacle...**
- Non, ça va ! ... Jamais je ferai ça, bon, tchô, je te laisse, j'ai mon cours...

Dialogue surréaliste ?

Dialogue impossible ?

Non, non, c'est juste du vécu et du bien vécu.

C'est grave, docteur ?

Non, non, juste le syndrome de la honte ... ou des sentiments humiliants !

Donc à l'heure actuelle pour une grande partie des jeunes musiciens, leur loisir-passion ne s'assume pas. Il provoque des symptômes de maladie honteuse, plutôt que de fierté légitime.

Les conservatoires sont remplis de jeunes, les concours de solistes débordent de jeunes, nos écoles de musique fonctionnent plutôt bien.

Image décalée

Mais l'image que nous donnons est toujours assez décalée et vieillotte pour que ceux qui sont notre futur n'arrivent pas à l'assumer. Nous devons nous mettre au travail pour en changer, pour que des parents continuent à mettre leurs enfants dans nos sociétés sans avoir l'impression de se tromper et sans avoir à se justifier.

Seulement de père en fils ?

Pour l'heure, la plus grande partie des élèves est composée de fils et de filles de musiciens de fanfares ; nous devons convaincre les autres que notre image n'est pas le reflet de la réalité.

Notre image justement : pour nous déguster sans efforts, nous sommes servis sur un plateau lors des divers cortèges villageois ou inaugurations de grande salle... Pas vraiment engageant pour des non-avertis ou pour des jeunes intéressés par la chose.

Nos concerts sont réservés à notre public : parents, amis, autorités. Mais que fait-on pour ceux qui ne sont pas des « bonnes familles » ? Souvent nous devons nous justifier avec des mots face à des novices cherchant à comprendre comment il est possible de survivre à une si terrible maladie : la fanfare.

Pourtant, notre musique devrait suffire, elle nous autorise à en être fiers, nous jouons de la musique souvent très contemporaine puisque écrite ces dix dernières années, nous cherchons encore à avancer. Mais notre image...

Que faire, comment faire pour la changer ?

La solution : se vendre

La solution que je vais vous proposer est une solution pour laquelle je milite depuis longtemps.

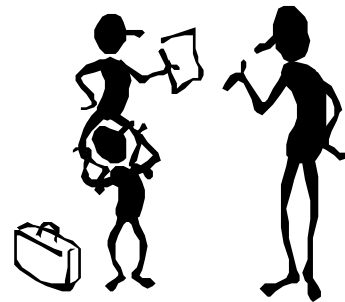
Je vous la soumetts à vous aussi comme matière à réflexion.

Nous devons vendre notre produit comme d'autres vendent une lessive. Notre lessive est bonne, mais l'emballage et le slogan publicitaire sont ringards, d'où une image catastrophique.

Alors, pourquoi, une bonne fois, ne pas engager un spécialiste en marketing? Il vend un jour de la lessive et le jour suivant de la soupe en sachet. Pourquoi pas de la fanfare un peu plus tard?

Une campagne nationale ?

Seuls et chacun dans son coin, nous n'arriverons à rien : travaillons à l'échelon national, cotisons ensemble ; le coût financier n'en vaudrait-il pas la peine pour assurer notre « vente » auprès des jeunes, du public et même des sponsors ?



Pour qu'enfin fanfare ne rime plus avec ringard, mais avec art jubilatoire rare, auquel à maints égards, il faut croire ... Et pour qu'enfin, lorsque Sam demandera à Mike :

"Eh, Man, tu fais quoi, toi, déjà ?",

celui-ci ose répondre :

"de la fanfare, cool, non ? " ¹

1.1 Définitions

> **Qu'est-ce que l'intégration ?**

L'intégration est la coordination des activités de plusieurs organes en vue d'un fonctionnement harmonieux.

> **Intégrer ?**

Faire entrer dans un ensemble plus vaste; assimiler.

1.2 Situation

La musique est un art vivant toujours en évolution. De ce fait, il est important que les sociétés de musique s'adaptent aux attentes des musiciens, aux goûts du public et à l'actualité du répertoire musical.

Dès lors, les sociétés de musique doivent évaluer leurs forces et leurs faiblesses.

Elles n'oublieront pas que la routine et les habitudes prises sont un frein au développement. De plus, il faut considérer que la musique reste un hobby pour la plupart de ceux qui la pratiquent dans le cadre d'une société.

L'intégration du jeune dans les rangs des musiciens adultes est une étape importante. Dès ce moment, il entre dans une nouvelle phase de sa formation musicale. Il doit répondre à de nouvelles exigences en même temps qu'il doit faire l'effort de s'intégrer au groupe. Les adultes sont responsables de donner aux jeunes la motivation pour rallier leur société et en assurer ainsi la pérennité. Ils doivent leur inculquer certaines valeurs fondamentales qui sont à la base de toute communauté : abnégation, solidarité, persévérance et volonté.

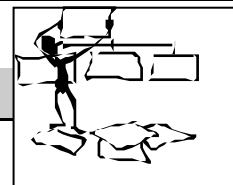
1.3 Constitution d'une commission d'étude

> **Pour freiner la débandade !**

Jeunes et Fanfares

Avec la mode du zapping, la diversité des activités proposées à la jeunesse, le règne écrasant de la musique électronique, les corps de musique rencontrent de plus en plus de difficultés à se montrer attractifs et à garder dans leurs rangs les jeunes.

Conscient de l'urgence du problème, Richard Tarrès, président de la Société cantonale des musiques fribourgeoises (SCMF), annonce, en octobre 1999, la création d'une commission d'étude chargée d'étudier la question de l'intégration des jeunes musiciens dans les sociétés de musique.



Celle-ci est constituée de personnes issues des deux régions linguistiques du canton et représentant tout l'univers d'un corps de musique : directeurs, membres de différents comités et jeunes musiciens. »²

2.1 Objectifs de la commission

Lors de la mise sur pied de la commission, à la fin de l'année 1999, Monsieur Richard Tarrès, président de la SCMF, exprimait ses objectifs :

« Je me suis proposé de mettre en place une commission cantonale ad hoc chargée de répertorier et d'étudier les problèmes liés au passage, à l'intégration des jeunes musiciens dans les rangs de nos fanfares. Cette commission devra mener une consultation auprès des sociétés de musique de la Cantonale et des ensembles de jeunes musiciens. Sur la base de cet état des lieux et des constats qui seront faits, la commission devrait pouvoir formuler des pistes de réflexion pour nos sociétés de musique, voire proposer des réponses adaptées et facilement applicables dans nos fanfares. »

Ces préoccupations légitimes ont constitué le fil rouge de notre réflexion et de notre action. Il ne s'agit donc nullement de produire de stériles statistiques et encore moins de trouver une hypothétique recette miracle. Au contraire, notre tâche est d'apporter des suggestions concrètes pour tenter d'enrayer les trop nombreuses défections de jeunes musiciens dans les rangs de nos sociétés de musique.

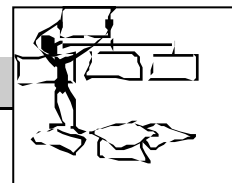
2.2 Méthode de travail

Le travail de la commission d'intégration est basé sur les témoignages recueillis auprès des différents partenaires musicaux.

Procédant par étapes, la commission a fait appel à :

- ◇ de jeunes musiciens en phase d'apprentissage et membres de sociétés d'adultes. Ils ont complété un questionnaire rédigé par nos soins lors du camp de formation d'avril 2000 organisé par l'Association fribourgeoise des jeunes musiciens (AFJM). La même démarche a été conduite lors du camp organisé pour les jeunes musiciens de la partie alémanique du canton.
- ◇ des personnes ayant cessé leur activité au sein d'une société de musique. Nous leur avons adressé un questionnaire pour connaître les différentes raisons qui les ont amenées à démissionner.
- ◇ l'ensemble des sociétés de musique du canton de Fribourg représentant, pour la conduite de nos travaux, le partenaire principal. Les délégués de chaque société (président, directeur, formateur de jeunes, musiciens de tous âges) ont été invités à débattre, par petits groupes, sous la forme de table ronde, de la situation vécue dans leur société. Ils nous ont livré leurs expériences, leurs démarches, leurs soucis face à cette situation trop souvent douloureuse. Grâce à leurs témoignages riches et instructifs, nous avons établi un catalogue faisant la synthèse de leurs échecs, de leurs réussites, enfin de leurs souhaits ou de leurs attentes dans ce domaine.

² Journal *La Gruyère*, Pierre Deschenaux, 31.10.2000, page 5



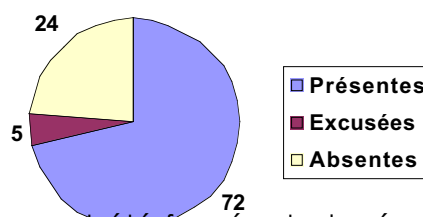
2.3 Séances plénières

Convoquées en séances plénières les 4 et 11 novembre 2000, les sociétés ont été réparties en trois régions :

- > à Bulle : les sociétés des giron de la Gruyère, de la Veveyse et de la Glâne
- > à Domdidier : les sociétés des giron de la Sarine, de la Broye et de la partie francophone du district du Lac
- > à Giffers : les sociétés du giron de la Singine et de la partie alémanique du district du Lac

Outre les délégués des sociétés d'adultes, nous avons convoqué également les délégués des sociétés de jeunes musiciens, les délégués du Conservatoire de Fribourg, les membres des comités cantonaux (Société cantonale des musiques fribourgeoises, Association fribourgeoise des jeunes musiciens, Association cantonale des musiciens vétérans fribourgeois) et de giron, ainsi que la presse.

Sur 101 sociétés convoquées, 29 manquent à l'appel dont 5 seulement ont pris la peine d'excuser leur absence. Ce chiffre semble indiquer que le problème de la relève de nos corps de musique n'est pas partout ressenti de la même manière.



Plusieurs groupes d'une dizaine de personnes ont été formés et placés sous la conduite d'un membre de la commission d'intégration. Puis, une heure a été mise à disposition de chacun pour traiter des points suivants :³

1. **vos démarches :**

Comment se passe l'intégration dans chaque société du point de vue social et musical ?

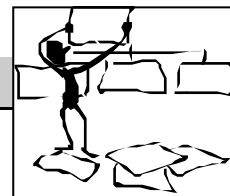
2. **échecs et réussites :**

Etablissement d'un bilan des expériences tant positives que négatives.

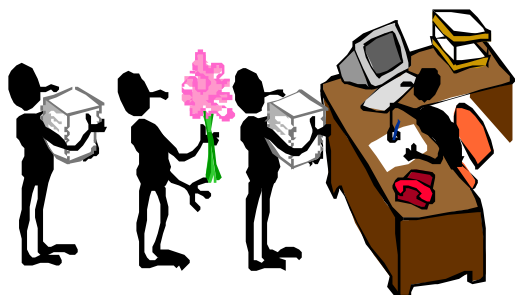
3. **vers des améliorations :**

Propositions de solutions concrètes.

Lors de la mise en commun, un rapporteur de chaque groupe a relaté le contenu des débats. La séance s'est terminée par une discussion à bâtons rompus, soulevant certains problèmes typiques : la formation musicale de base, les conflits de générations, les problèmes financiers, etc...



2.4 Sondages⁴



Pour comprendre la problématique de l'intégration, il y a lieu d'abord d'être à l'écoute de nos jeunes musiciens et de partager leurs soucis, mais aussi leur plaisir de participer à la vie de la société. En l'an 2000, un sondage intéressant a été réalisé auprès des jeunes musiciens du camp de l'AFJM et de celui organisé par le giron des musiques de la Singine.

Plus de 140 jeunes de la partie francophone et plus de 80 jeunes de la partie alémanique (tranche d'âge : 13 à 20 ans) ont répondu de manière succincte à des questions ciblées. Seul dix d'entre eux ont tenu à répondre sous le couvert de l'anonymat. Ce qui tend à démontrer, et c'est heureux, que nos jeunes osent s'exprimer librement.

2.4.1 Récapitulatif des réponses

Les jeunes musiciens ayant rempli notre sondage sont en formation ou ont suivi une formation durant 3 à 4 ans. Pour l'étude du solfège et de l'instrument, les élèves sont répartis entre le conservatoire et l'école de musique de leur société.

La plupart des élèves sont membres actifs de leur société ou sont actuellement en phase d'intégration.

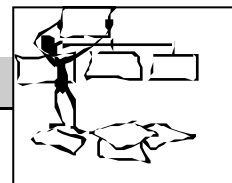
2.4.2 Questionnaire à l'intention d'un jeune musicien membre d'une société d'adultes

As-tu du plaisir à participer aux activités de ta société ?

A quelques exceptions près, les jeunes se plaisent au sein de leur société. Fréquemment, le manque de discipline est souligné. Les jeunes recherchent finalement le sérieux dans le travail accompli. Ils reconnaissent que la musique est exigeante et que leurs aînés font des efforts pour favoriser au mieux leur intégration surtout sur le plan humain.

Qu'est-ce qui te déplaît au sein de ta société ?

Sur le plan musical, le jeune ayant vécu quelques années d'activité dans sa société peut rencontrer des lacunes dans la formation de base. Souvent, il les comble de sa propre initiative. Il est possible qu'un changement de professeur ou de directeur lui fasse découvrir cet état de fait. Malheureusement, il faut constater qu'à ce moment-là certains jeunes ne peuvent plus s'investir pour parfaire leur formation et ce par manque de temps.



Ils reprochent aux adultes le manque d'intérêt, l'absentéisme aux répétitions et aux prestations, la formation de clans et parfois des disputes. L'exemple des adultes qui ne travaillent pas leur instrument est souvent cité.

Certaines remarques s'adressent au directeur et également aux responsables de la société de musique. L'organisation des répétitions (concept) et le dépassement des horaires provoquent maintes réactions. Dans cette liste, nous retrouvons aussi la problématique d'un programme mal adapté et d'exigences trop élevées pour un jeune encore en formation ou surchargé par divers engagements musicaux : conservatoire, ensemble de jeunes, société de musique, études ou apprentissage.

📖 Comment as-tu vécu ton intégration ?

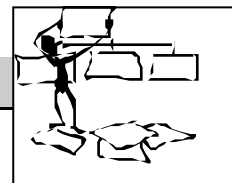
Lors de son intégration dans la société de musique, le jeune n'aime pas se retrouver seul. Les réponses ci-après démontrent la nécessité de l'accompagner.

Voici quelques exemples :

- **Je suis la seule fille !**
- **Il n'y a pas d'autres jeunes dans la société de musique !**
- **Je ne suis pas encadré !**
- **Il n'y a pas d'ambiance !**
- **Je ne sais pas ce que je dois faire !**
- **Je suis laissé à l'écart, car il n'y a que des groupes d'adultes !**

👉 A l'évidence, les jeunes ont besoin d'un encadrement.

Enfin, il faut reconnaître que les jeunes ont de la peine à exprimer ce qu'ils ressentent. Ils ont des difficultés à formuler des propositions pour remédier aux problèmes qui les préoccupent ; ils demandent des bases et des structures solides et adaptées.



2.4.3. Questionnaire à l'intention d'un jeune musicien avant son adhésion à la société d'adultes

☞ Qui t'a fait découvrir la musique ?

La famille et les copains ont souvent été cités comme facteur de décision pour qu'un jeune se décide à l'apprentissage de la musique.

☞ Penses-tu que ta formation musicale actuelle est suffisante ? Est-ce que ta formation musicale est trop exigeante ?

Le tiers des élèves estime que la formation n'est pas suffisante.

On constate, par ailleurs, que cette formation n'est pas trop astreignante. Certains jeunes nous conseillent de bien définir ces exigences de formation.

☞ Veux-tu faire partie d'une société d'adultes ?

Il ressort que 10 % des sondés n'a pas forcément envie de participer aux activités d'une société de musique. Ceux-ci demandent plutôt à se réunir avec des gens de leur âge pour mener certaines activités.

☞ Si oui, qu'est-ce qui te fait envie ?

Pour les jeunes intéressés à la musique instrumentale, les motifs de satisfaction sont de deux ordres :

☛ sur le plan associatif :

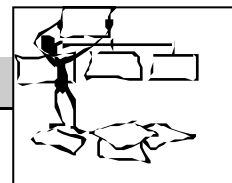
sorties, ambiance, rencontres, festivités...

☛ sur le plan musical :

l'interprétation de pièces d'un niveau supérieur, l'idée de progression, le côtoiement de musiciens adultes, l'inscription à des concours, la recherche d'une mentalité différente de travail...

☞ Connais-tu les critères pour passer au stade de membre adulte dans ta société ? Si oui, quels sont-ils ?

Une grande majorité n'a pas connaissance des critères appliqués pour son intégration dans la société de musique (examen, test, audition...).



2.4.4 Questionnaire à l'intention des musiciens ayant abandonné leur activité musicale

Pour compléter cette étude, nous nous sommes approchés de musiciens en activité qui, pour diverses raisons, ont dû se résoudre à démissionner.

▣ Quelles ont été vos premières motivations musicales ?

L'exemple familial, les copains et le peu d'intérêt pour le sport ont incité à la pratique du solfège et de l'instrument. Quelques sociétés visitaient les familles pour recruter de nouveaux membres.

▣ Est-ce que la qualité de votre formation musicale a été suffisante pour intégrer votre société ?

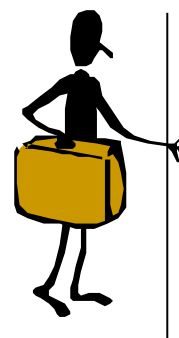
Certains remarquent qu'ils n'ont pas pu accéder au conservatoire, participer à des camps musicaux ou intégrer un ensemble de jeunes. Motifs évoqués : l'aspect financier ou l'absence de telles structures.

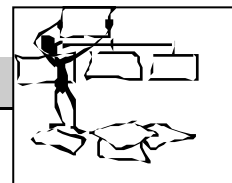
Ils reconnaissent que cette formation était, à l'époque, assez sommaire et qu'elle a posé des problèmes au moment de l'intégration dans la société de musique.

▣ Quels sont les plaisirs que vous avez ressentis lors des activités de votre société d'adultes ?

Beaucoup de plaisir et de nostalgie sont ressentis. Ils n'oublient pas l'ambiance, l'esprit de groupe, la camaraderie, le contact avec le public, le soutien de la population villageoise et l'amitié au sein du monde des musiciens.

Avec le recul, ces anciens musiciens ne regrettent pas le chemin parcouru dans le monde musical.





❏ Parmi les propositions suivantes, quels sont les éléments qui vous ont poussé à démissionner ?

- ***L'engagement professionnel plus conséquent et irrégulier ou incompatible avec une société de musique (métiers de l'alimentation ou hospitaliers, etc...)***
- ***L'attrait pour des activités sportives***
- ***Manque d'attention des plus âgés et maladresses des responsables de la société***
- ***Un répertoire pas toujours intéressant et pas adapté aux possibilités des musiciens et à leurs goûts***
- ***Trop de perte de temps à des répétitions peu fréquentées et trop de répétitions pour le petit nombre de prestations***
- ***Le mariage, les enfants, l'envie de rester chez soi...***

Il est à relever que certains de ces anciens membres poursuivent une activité musicale dans un cadre différent : orchestre, guggenmusik, instruments incompatibles avec une société de musique.

❏ Etes-vous encore, d'une quelconque manière, en contact avec votre société ?

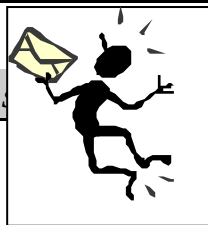
Il est rare de trouver des démissionnaires qui n'ont plus de contacts avec leur société de musique. Ils suivent régulièrement les prestations comme auditeurs. Ils aident souvent leur société de musique lors de diverses manifestations et ceci comme bénévoles. Il arrive même que certains soient inclus à des tâches administratives.

❏ Reviendriez-vous dans votre société ?

En général, ces personnes à l'arrêt ne veulent plus être contraintes par un calendrier de loisirs. Malgré les efforts de certaines sociétés pour récupérer un membre démissionnaire, il est extrêmement rare que cela aboutisse !

❏ Pensez-vous ultérieurement reprendre une activité musicale ?

Pour une majorité d'entre eux, il n'en est plus question.



3.1 Image de la société de musique

Les offres de loisirs mettent en concurrence des activités de plus en plus riches et diverses. Des sociétés de musique en subissent déjà les conséquences. Dans un monde de consommation, elles ont la nécessité d'adopter des démarches efficaces pour « se vendre », comme on le fait pour la promotion d'un CD ou d'un produit de beauté.

Les activités d'une société de musique appartiennent à la vie associative d'une ville, d'un village ou d'une région. Il est indispensable d'entretenir des relations de qualité avec les diverses autorités qui soutiennent, d'une façon ou d'une autre, les sociétés de musique.

De leur côté, celles-ci doivent remplir un cahier des charges qui

comprend certaines prestations locales (cortège, cérémonie religieuse, etc...) suscitant peu d'intérêt. Les responsables de la société de musique peuvent, dans un dialogue constructif, persuader leurs membres d'être présents et ainsi respecter les exigences de cette partie de leur mandat de musicien.

Dans ce sens, les responsables de la société de musique doivent se soucier d'une présentation exemplaire dans tous les domaines (port de l'uniforme, tenue avant, pendant et après la prestation, cahiers de partitions...). La population regarde d'un œil attentif ces éléments qui passent parfois pour un détail auprès des musiciens.

Suggestions



- ***instituer et entretenir un marketing soutenu sous la responsabilité d'une personne***
- ***soigner les relations publiques sous la responsabilité d'une personne***
- ***assurer la qualité des prestations de tous genres (présences – présentation – engagement)***

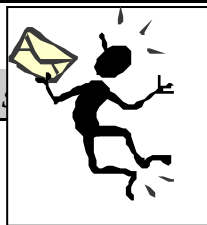
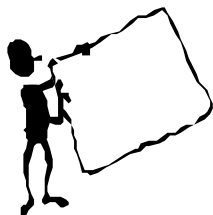


Image de la société de musique : évaluation pour l'année....

Question :	Oui	Non
La société de musique soigne sa présentation lors de chaque prestation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La société de musique assure une participation exemplaire pour tous types de prestations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les relations sont constructives avec les autorités	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les autorités soutiennent conséquemment la société de musique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une personne est responsable du marketing	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Des démarches de marketing sont conduites	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une personne est responsable des relations publiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

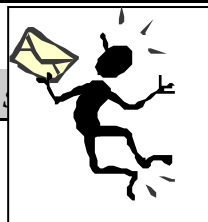
3.2 Vie de la société de musique

Aux côtés de l'activité première, soit la pratique musicale, chaque société de musique connaît d'autres occupations. Certaines ont une figure d'obligation et ennuient une partie des membres. Elles peuvent se transformer en moments agréables si l'on cultive le sens de l'amitié et du service.

Les responsables se soucient tout au long d'une année musicale de proposer d'autres activités divertissantes. Indéniablement, lors de ces moments, des liens très forts se développent. Cette richesse humaine ne peut prendre forme que difficilement dans une salle de répétition. Chacun a besoin de mieux connaître l'autre pour vivre de façon harmonieuse et constructive et atteindre les différents objectifs de la société de musique.

Lors de l'organisation de ces occupations, il serait judicieux d'associer les plus jeunes aux plus expérimentés de la société. D'une part, les jeunes découvrent les exigences liées à de telles tâches, d'autre part, les aînés sauront prodiguer des conseils de qualité. Ils pourront, de la sorte, mieux connaître la nouvelle génération qui prend place dans la vie de la société de musique.

On peut adopter le même état d'esprit pour assumer des fonctions dans le comité, dans la commission de musique ou d'autres commissions (animations, nouveaux uniformes, etc...). Là aussi, l'intégration de jeunes musiciens à des postes à responsabilités se révèle avoir souvent des effets très positifs.

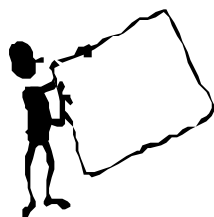


Dans les objectifs de qualité de vie de la société de musique, on peut imaginer la mise à disposition d'un endroit (stamm) où les musiciens peuvent se rencontrer. Il peut s'agir d'une arrière-salle aménagée de façon accueillante ou d'un endroit dans un établissement public.

Suggestions



- *inculquer la notion de service aux plus jeunes*
- *se connaître, s'apprécier par des activités de loisirs*
- *responsabiliser les jeunes, leur faire confiance*
- *offrir un espace convivial, attrayant*
- *mélanger les générations lors des activités extra-musicales*



Vie de la société de musique : évaluation pour l'année....

Question :	Oui	Non
Les activités contraignantes liées à la vie de la société de musique se déroulent dans une ambiance conviviale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La société de musique met sur pied plusieurs activités de divertissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeunes et moins jeunes collaborent étroitement à l'organisation de ce type d'activités	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La jeunesse prend en charge des responsabilités dans le cadre du comité ou de commissions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un local plaisant est mis à disposition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



3.2.1 Horaires

◇ Ponctualité

L'appartenance à toute vie communautaire engendre des exigences de divers types. La société de musique connaît également ces contraintes. Elles sont multiples : régularité, entraînement personnel, fidélité dans l'engagement. Le jeune musicien a besoin de sentir le sérieux du fonctionnement de la société de musique dans l'application de ces exigences.

Une première contrainte est sans aucun doute la ponctualité. Il sera vite déstabilisé en observant trop de laxisme dans ce domaine qui paraît souvent anodin. Comment comprendre que les responsables de la société exigent le respect de ce principe et que bon nombre de membres ne s'y plient pas ?

Suggestions

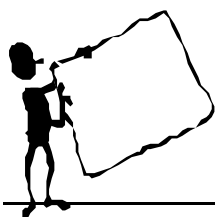
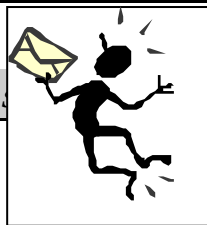


- ***témoigner du sérieux dans le fonctionnement de la société***
- ***« montrer l'exemple » en matière de ponctualité***
- ***au besoin, s'efforcer de changer les mauvaises habitudes***

◇ Flexibilité

La formation (cycle d'orientation, apprentissage, collège) et les activités professionnelles deviennent toujours plus lourdes et complexes. L'évolution des moyens de transport amène beaucoup de modifications dans le mode de vie de la jeunesse active qui se déplace plus fréquemment pour son travail. Cette situation est relativement récente et doit faire partie des aménagements qu'une société effectue dans sa planification générale.

Les responsables proposent de la flexibilité dans des horaires parfois trop rigides. Il faut vouer un soin particulier, dans le dialogue et la rencontre, à trouver des solutions favorables à la majorité. Le changement d'habitudes peut apporter des aspects positifs incontestables. Le jeune musicien pour qui l'on fait des aménagements se sentira plus valorisé et plus responsable au sein de la société de musique.



Horaires :

évaluation pour l'année....

Question :	Oui	Non
Tous les membres sont ponctuels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suite à certaines mises au point, un progrès est remarqué	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La société serait prête à changer un horaire ou un soir de répétition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ces modifications donnent satisfaction à l'ensemble des membres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3.3 Structures d'encadrement

Toute vie associative comporte ses exigences. Une société de musique en requiert beaucoup. Une partie de celles-ci demande du temps, du bénévolat et de l'engagement. Plusieurs exemples peuvent être cités :

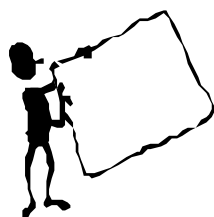
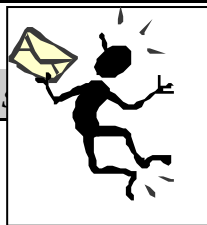
- *collaboration dans l'organisation d'un concert, d'une fête de la société de musique*
- *gestion de l'organisation d'une école de musique ou d'un ensemble de jeunes*
- *organisation de déplacements lors des concerts à l'extérieur*
- *organisation du transport de matériel*
- *accompagnement pour des cours proposés à l'extérieur de la localité*

Toutes ces occasions sont de réelles possibilités pour intéresser et inclure les parents. Sans aucun doute, il faut encourager par des démarches précises et ciblées un partenariat soutenu avec ceux-ci, même s'ils ne sont pas membres de la société de musique. De cette façon, les parents auront confiance et comprendront mieux ces exigences. Dans un tel climat, une société de musique peut proposer la prise en charge d'enfants plus jeunes. Elle pourra offrir des structures de formation au moment où les enfants décident d'une activité de loisirs.

Suggestions



- ➡ ***mettre en place des structures pour un partenariat avec les parents***
- ➡ ***construire un partenariat entre les autorités et la société de musique***
- ➡ ***proposer des structures d'encadrement et de formation fiables***



Structures d'encadrement :

évaluation pour l'année....

Question :	Oui	Non
La société de musique possède des structures d'encadrement formellement définies	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les parents participent aux structures d'encadrement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les musiciens sont impliqués dans les structures d'encadrement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

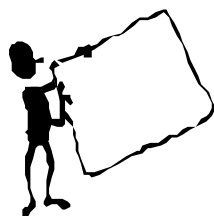
3.4 Aspects financiers

Peu de personnes, lors du défilé d'une société de musique, connaissent la somme d'argent qui circule devant leurs yeux. Il faut compter la formation des jeunes, les honoraires du chef, les instruments, les partitions (ils ne jouent pas tous par cœur), les uniformes, etc... Cette liste est loin d'être complète.

Les soucis de trésorerie sont sans cesse croissants. Les responsables administratifs de la société de musique doivent convaincre les autorités en place de soutenir financièrement leurs activités. A cet égard, il est toujours très utile de rappeler à nos autorités le rôle social, éducatif et for-

mateur de la musique pratiquée en groupe. Un meilleur soutien financier pourrait être investi dans la formation continue que certains jeunes désiraient recevoir. Cela leur permettrait de s'adapter plus aisément au niveau musical de la société de musique. De plus, il servirait à proposer d'autres activités extra-musicales nécessaires à une bonne intégration.

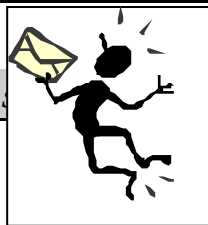
De leur côté, tous les membres de la société de musique s'engagent à respecter un « contrat » avec les autorités qui les soutiennent et qui sont en droit d'attendre une contrepartie à leur aide.



Aspects financiers :

évaluation pour l'année....

Question :	Oui	Non
La société de musique démontre le rôle social, éducatif et formateur de la musique instrumentale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La société de musique persuade les autorités de la nécessité d'aides financières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



3.5 Psychologie des organes dirigeants

La vie de groupe engendre inévitablement des différends. Ils proviennent souvent des divergences de mentalité (jeunes – moins jeunes, objectifs d'un bon musicien - d'un bon sociétaire), de la routine qui s'installe dans les rouages d'une organisation, de la négligence de certains par rapport à la vie communautaire, de l'attribution des voix au sein d'un registre. Les responsables doivent, de façon continue, faire preuve de vigilance, de psychologie pour gérer, calmer ou éviter de telles situations. Il est certainement plus facile de fermer les yeux que d'aborder de front les problèmes. Il est primordial que les organes dirigeants (comité, commission de musique) consultent les musiciens et tiennent compte de leurs avis. Par exemple, en début et en fin de saison musicale, une séance de discussion avec l'ensemble des musiciens peut être très constructive afin d'établir un dialogue sur les objectifs de la saison à venir ou sur les problèmes rencontrés

pendant l'année écoulée. A partir de là, certaines solutions ou remédiations pourraient être envisagées.

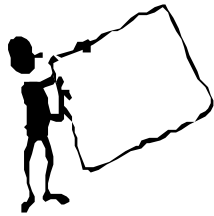
Malheureusement, la non-résolution de situations-problèmes peut amener des décisions fâcheuses ou dramatiques (la démission d'un ou de plusieurs membres).

L'expérience montre qu'avec une grande partie de la jeunesse, il faut être particulièrement attentif à ces conflits naissants et parfois cachés. Vite déstabilisés par leur manque d'expérience, les jeunes musiciens prennent des décisions hâtives, fort regrettables et souvent irrémédiables. Chaque responsable doit démontrer une part importante de tact, de souplesse, de qualité d'écoute dans l'accomplissement de son mandat qui contient bien d'autres tâches que l'aspect purement administratif.

Suggestions

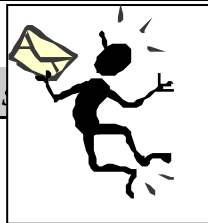


- **instaurer un climat de communication et d'écoute**
- **tenir compte, dans un mandat de responsable, de différents aspects : administratif - humain - social**



Psychologie des organes dirigeants :
évaluation pour l'année....

Question :	Oui	Non
Les responsables créent des conditions de communication, d'écoute	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les responsables gèrent rapidement les situations délicates	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les responsables agissent avec tact, souplesse envers les jeunes musiciens	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les responsables se soucient des attentes des jeunes musiciens	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



4.1 Mode de vie

4.1.1 Environnement familial

La famille est le cadre dans lequel se réalisent les premières activités communautaires. Depuis quelques années, la structure familiale a dû s'adapter à des phénomènes de société : autorité monoparentale, activités professionnelles du couple, libéralisation des mentalités... Chacun de ses membres veut acquérir une certaine part d'autonomie.

Par ailleurs, la technique et les moyens informatiques tendent à éloigner notre jeunesse de la vie associative. Cette évolution, positive à maints égards, est aussi facteur d'isolement. A contrario, elle pousse nos jeunes à multiplier leurs activités. Mais ils cherchent en priorité des loisirs peu astreignants et nécessitant peu d'engagements de leur part.

4.1.2 Découverte de la musique

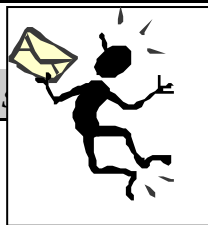
L'encadrement familial est un élément déterminant dans la motivation d'un jeune pour la pratique de la musique. Cette envie peut se révéler très tôt, généralement entre 6 et 12 ans. Pour satisfaire cette demande, il faut en premier lieu sensibiliser les parents pour qu'ils répondent à l'attente de leur enfant. Ils doivent être informés des outils de formation que la société de musique met à disposition.

Les débuts sont marqués par la pratique du solfège et du chant en milieu scolaire ou par un cours d'éveil à la musique. Lorsqu'un jeune devient adepte de la pratique musicale, il a besoin d'un entourage attentionné et d'une formation suivie et de qualité. L'apprentissage se fera sans problème si l'élève se sent guidé et soutenu. Les moniteurs, les écoles de musique, le conservatoire, les cours de formation continue, les camps de jeunes peuvent aider à ce sentiment. Ces structures contribuent à son intégration dans le monde musical adulte, en l'occurrence la société de musique.

Suggestions



- *organiser des cours pour les plus petits*
- *présenter les instruments dans les classes*
- *présenter la vie et le fonctionnement d'une société de musique dans les classes*
- *coordonner les actions dès le début de la formation*
- *informer les parents des possibilités de formation*



4.2 Démarche d'intégration

S'intégrer dans une société de musique d'adultes est une démarche complexe dans laquelle interviennent divers éléments. Si on peut observer avec facilité l'évolution musicale d'un jeune, les responsables de la société de musique doivent cependant rester vigilants face à d'autres paramètres de son intégration ; chaque musicien doit trouver sa place au sein du groupe. Les dirigeants devraient rencontrer régulièrement les jeunes afin de discuter et connaître l'état de leur situation. Ce dialogue amènera certainement des aménagements dans le fonctionnement de la société ou une réévaluation des exigences.

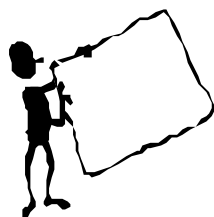
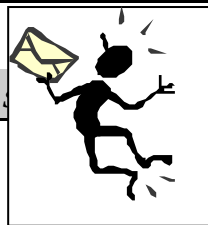
Le parrainage de son intégration par un adulte ou un autre jeune musicien va contribuer à établir un climat de confiance. Cet accompagnement doit être suivi par le comité et conduit par des personnes instruites à cette charge importante.

L'expérience démontre que si plusieurs jeunes entrent simultanément dans la société d'adultes, leur intégration est largement facilitée. Cela s'explique par le fait que ces nouveaux membres ont vécu ensemble leur formation et ont partagé des moments de vie associative. Chaque jeune pourra ainsi profiter de cet effet de groupe et partager avis, sentiments et intérêts communs.

Suggestions



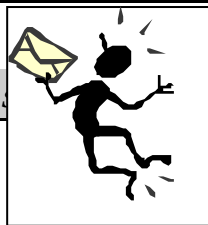
- **structurer le parrainage**
- **désigner et former des parrains**
- **viser à intégrer plusieurs jeunes au même moment**
- **planifier des entrevues avec les nouveaux musiciens**



Mode de vie :

évaluation pour l'année....

Question :	Oui	Non
Les parents sont informés des possibilités de formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un groupe de jeunes peut accéder simultanément à la société de musique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Durant l'année, des discussions avec les nouveaux sont prévues	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une structure de parrainage est mise en place	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les musiciens s'investissent dans cette démarche de parrainage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les jeunes ont vécu l'expérience sociale d'un camp musical	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le jeune musicien est ou était membre d'un ensemble	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le jeune pratique d'autres loisirs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



5.1 Formation

5.1.1 Formation de base

Le besoin de donner à un jeune musicien une formation de base solide appartient à chaque société de musique. Dans un premier temps, il faut passer par des domaines obligés tels que le solfège pré-instrumental et les premières notions de la théorie musicale. L'enseignant doit susciter, par sa pédagogie et sa méthodologie, la motivation, l'intérêt et surtout créer la dimension de plaisir auprès de ces nouveaux musiciens. Il porte une grande part de responsabilité dans le succès de la démarche.

Procéder de cette façon est un investissement à long terme. On peut éviter ainsi un décalage lorsque ce jeune musicien accède à la société d'adultes. Il ne doit pas se laisser distancer par un niveau d'exigences et de difficultés musicales plus élevé.

Si un fossé se creuse, le décalage peut toucher à la motivation et au plaisir pour céder la place à une situation d'échec, aussi bien pour l'individu que pour la société.

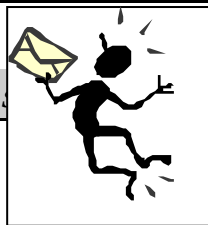
L'investissement financier dans ce domaine pèse lourd dans le budget de fonctionnement d'une société de musique. Cependant, ce placement permet de préparer des musiciens compétents qui devront assurer ou renforcer la qualité musicale de l'ensemble. Pour atteindre ces objectifs, il faut y mettre les moyens. Des institutions sont partenaires et offrent des infrastructures souples et de qualité (décentralisation des cours du conservatoire et d'écoles privées, compétences du corps professoral...).

En complément à ces structures, l'AFJM ainsi que le giron des musiques de la Singine proposent une autre possibilité de formation. Ces deux instances organisent des camps musicaux sur plusieurs jours consécutifs. Cette formule, très appréciée par les jeunes musiciens, renouvelle leur motivation.

Suggestions



- ***offrir une formation pré-instrumentale et instrumentale motivante, de qualité***
- ***donner au jeune musicien les moyens techniques suffisants***
- ***consacrer les moyens financiers nécessaires***
- ***créer un climat relationnel positif, constructif***
- ***avoir recours à des formateurs reconnus et compétents***



5.1.2 Formation continue

La démarche courante permet à un jeune de bénéficier d'une formation musicale durant les premières années de son activité. Cette offre disparaît dans bon nombre de cas dès son admission au sein de la société de musique. Il serait judicieux de soutenir complètement ou partiellement un musicien désireux de progresser. Indirectement, ses compétences musicales améliorées profiteraient au jeu de l'ensemble. Une solution envisageable consiste à la participation aux cours de formation répondant au règlement de l'Association Suisse des Musiques (ASM) et subventionnés par elle (cours de giron). Les avantages sont nombreux :

- ◆ *formation plus large par un travail en parallèle (éducation de l'oreille et du rythme, audition, théorie de la musique complète, histoire de la musique)*
- ◆ *12 séances de trois heures*
- ◆ *travail en classe favorisé par l'émulation du groupe*
- ◆ *cours relativement peu coûteux, soutenus financièrement par l'ASM et actuellement par la Loterie Romande*

Suggestions



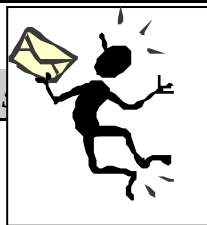
- ***offrir la possibilité au musicien désireux de progresser davantage***
- ***profiter des structures existantes qui ont fait leurs preuves***
- ***adapter ces structures aux besoins et à l'évolution des sociétés de musique***

5.1.3 Partenariat

La formation d'un jeune doit se concevoir de façon globale. Elle appartient à la responsabilité des parents, des sociétés de musique, des enseignants. Très souvent, elle s'opère de façon parallèle. Pour qu'elle se réalise de façon interactive, il est important de modifier rapidement ce mode de faire.

Un dialogue constant entre les différents partenaires doit exister. Il permet de mieux cadrer les besoins, les défaillances et, le cas échéant, de régler les divergences qui pourraient surgir.

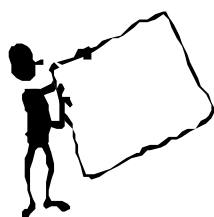
Une solution envisageable est d'établir un contrat entre les différents partenaires. Celui-ci inciterait chacun à s'engager dans le même sens, à respecter ses obligations, à collaborer constructivement.



Suggestions



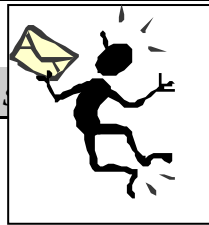
- **communication constante entre les différents partenaires de la formation**
- **respect par chacun de ses engagements**
- **nommer un coordinateur assurant le suivi des élèves en formation**



Formation :

évaluation pour l'année....

Question :	Oui	Non
Les structures de formation fonctionnent constructivement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les personnes chargées de la formation assument leur mandat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'investissement financier pour la formation doit être augmenté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les parents sont informés des structures de formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les parents sont informés du déroulement de la formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les parents rencontrent les responsables de la société de musique pour évaluer le travail des différents intervenants dans la formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les musiciens fréquentent des institutions de formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les membres sont informés des cours de formation de l'ASM	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Des membres participent aux cours de formation de l'ASM	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Des membres continuant leur formation sont aidés financièrement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les parents sont informés par la société de musique de l'évolution de l'intégration de leur enfant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le corps enseignant est partenaire de la formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La société de musique organise des actions communes avec le corps professoral	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



5.2 Activités musicales

5.2.1 Répétition

Une grande part du temps qu'un musicien consacre à sa société est occupée par le travail en répétition. Cet instant représente pour chacun une parenthèse dans ses tracas quotidiens et la joie de se retrouver entre amis. La réussite d'une répétition résulte d'un grand nombre de facteurs :

⇒ exploitation du rôle musical de chacun

le directeur doit avoir le souci de faire jouer chaque musicien de manière rationnelle (éviter les pertes de temps ou le sentiment de perte de temps)

⇒ mode de travail pour échapper au sentiment d'ennui ou de routine

le directeur doit essayer de diversifier ses méthodes de travail pour captiver ses musiciens (différents exercices d'échauffement, façons variées d'aborder une partition, etc...)

⇒ climat de travail et discipline de chaque musicien et du directeur

chacun est responsable des conditions d'un travail efficace

⇒ présence des membres

le comité de la société doit tout mettre en œuvre pour réduire l'absentéisme

⇒ agencement du programme des répétitions

le directeur est responsable de préparer et de structurer ses répétitions, d'alterner l'étude des pièces. Il doit clairement distinguer la nature d'une répétition partielle de celle d'une répétition générale

⇒ rythme de travail soutenu, mais souple

il convient de garder des moments de transition, des pauses entre les phases de travail

⇒ respect des horaires (début et fin)

la répétition commence et se termine à l'heure prévue (respect des parents qui transportent les jeunes)

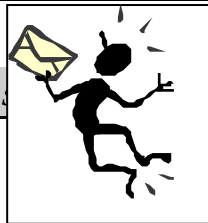
⇒ rôle du président

lorsque celui-ci n'est pas un membre musicien, sa présence régulière aux répétitions est indispensable. C'est à lui de contrôler le fonctionnement et la discipline du groupe, d'intervenir si nécessaire, de transmettre toutes les informations utiles à l'ensemble des membres

⇒ information sur la vie de la société par le comité

les membres ont toujours droit à une information complète sur la vie de la société (courriers, concerts, publicité, activités diverses). Une bonne communication évite souvent des problèmes et des malentendus.

En résumé, il convient de faire de chaque répétition un moment qui allie sérieux dans le travail, convivialité et respect mutuel. Elle ne doit pas être perçue comme une obligation, mais plutôt comme un moment de plaisir dans la pratique musicale.



5.2.2 Concert

Chaque concert représente un moment privilégié et motivant pour les membres d'une société de musique. Le choix du programme, la qualité du travail de préparation sont des passages obligés et sont gages de réussite.

Le public est un fidèle reflet du succès d'un concert. Si celui-ci n'est pas présent ou manque d'enthousiasme, il est primordial de s'interroger, d'en chercher les causes, même si cela doit passer par la remise en question de certaines habitudes.

La formule traditionnelle du concert peut très bien fonctionner. Cependant, les responsables de société de musique doivent trouver d'autres pistes pour attirer un nombre plus grand d'auditeurs mais aussi, pour varier l'activité des musiciens et pour mieux les mettre en valeur.

Différentes formes existent : concert avec un soliste invité, concert en collaboration avec

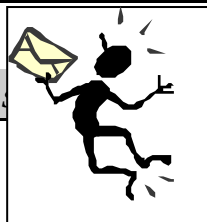
une formation extérieure (quatuor, quintette,...), concert à thème, deuxième partie de concert faisant alterner de petits ensembles formés de musiciens de la société, concert création, concert avec orgue, concert avec une formation chorale... Par des recherches dans la littérature auprès des maisons d'éditions, les responsables du programme musical peuvent trouver des œuvres adaptées à ces différents types de formations.

En variant la démarche, il faut préserver un certain goût dans les choix effectués. La musique et son interprétation restent les premiers paramètres dont il faut tenir compte. On veillera à ce que des éléments extra-musicaux ne renvoient pas la musique au second plan. Il va sans dire que la qualité musicale des concerts est le meilleur moyen de fidéliser son public et de l'intéresser aux activités de la société.

Suggestions



- ***capter l'auditoire par quelques surprises originales***
- ***varier la formule du concert***
- ***soigner le côté festif et convivial du concert***
- ***faire du concert une soirée dont on se souviendra***



5.2.3 Prestations de circonstance

La vie musicale d'une société de musique est ponctuée par des prestations de circonstance ayant parfois un aspect routinier ou rébarbatif. Elles représentent échéances et objectifs dans le domaine des activités musicales. Elles existent également pour partager un moment avec un public composé d'amis, de mélomanes et aussi de futurs jeunes musiciens. Elles permettent d'entretenir des liens avec la communauté villageoise, facteur de cohésion.

D'autres activités de loisirs demandent un ou plusieurs entraînements hebdomadaires et, en fin de semaine, chacun est amené à prouver devant ses supporters le résultat de l'effort. Comparativement, on pourrait imaginer qu'une société de musique fait une répétition et donne un bref concert chaque samedi ou dimanche. Cette comparaison est certes gratuite mais elle doit nous conduire à la réflexion. Chaque société doit s'efforcer de se donner les moyens pour sortir plus fréquemment de la salle de répétition et de se produire devant le public. Il faut créer de multiples occasions de présenter les vraies valeurs d'une société de musique.

Suggestions



- ***faire de chaque prestation un moment musical de qualité***
- ***ne pas bâcler la préparation de ces prestations***
- ***argumenter auprès des musiciens l'importance de ces prestations***
- ***exiger la présence des musiciens à ces occasions***

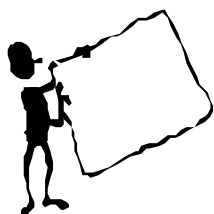
5.2.4 Prestations occasionnelles et autres activités

En dehors des prestations imposées par son statut, une société de musique récompense ses membres et leur donne une nouvelle motivation en organisant, par exemple, un voyage ponctué de prestations musicales. De tels moments permettent aux musiciens de s'épanouir tant sur le plan musical que social.

Dans ce sens, on doit penser à des activités très intenses telles que camps musicaux ou journées de travail. Les responsables de société de musique doivent mesurer l'impact de telles manifestations. Rien ne doit être négligé. L'aspect musical est du domaine du directeur et de la commission de musique mais il subsiste tous les autres aspects de la vie associative. Des structures favorisant ces échanges doivent être pensées, proposées et mises en place.



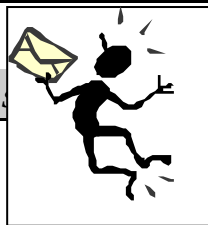
Dans ce domaine, on peut encore imaginer d'autres activités : création musicale avec la rencontre du compositeur, invitation d'une formation voisine ou d'élite pour un concert, concert en commun avec d'autres sociétés. Ce sont là autant d'occasions de créer de véritables événements musicaux ouverts à un large public.



Activité musicale :

évaluation pour l'année....

Question :	Prestation de circonstance	Prestation occasionnelle
Concert de Noël	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Concert(s) annuel(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Concert d'été / de quartiers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prestations religieuses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prestations communales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Camp musical	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Concert avec les jeunes musiciens	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Création	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fête régionale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fête cantonale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fête fédérale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prestation en dehors de la localité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prestation à l'étranger	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Concours musical	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Organisation d'une manifestation / fête	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Concert d'un ensemble extérieur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Présentation didactique (visite des classes)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



5.3 Direction

5.3.1 Psychologie et pédagogie

Il est judicieux de rappeler le rôle primordial du directeur au sein d'une société de musique. Chacun d'entre nous a en mémoire de bonnes comme de mauvaises expériences. Le directeur est, par sa fonction, le dénominateur commun, le catalyseur des diverses sensibilités des musiciens. Bien plus qu'un simple conseiller musical ou qu'« un agent de la circulation », il est le véritable artisan du travail d'ensemble. Il lui incombe la lourde responsabilité de concilier dans leur loisir des personnes d'horizons différents.

En tant que tel, le directeur ne doit jamais perdre de vue qu'il est avant tout un pédagogue au service de la musique et des musiciens. Ses compétences méthodologiques vont lui permettre d'atteindre ses objectifs tout en respectant les capacités de chacun.

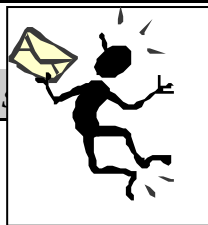
Le nouveau jeune musicien voit devant lui, en premier lieu, un enseignant qui lui apporte une continuité dans la pratique instrumentale. Sortant ou appartenant encore au monde scolaire, il connaît son fonctionnement et se trouve réconforté s'il en retrouve quelques éléments.

En outre, l'autorité du directeur et la bonne ambiance en répétition ne seront garanties que si celui-ci témoigne de l'intérêt pour la vie extra-musicale de la société. A cet égard, la nature des contacts entre le directeur et les musiciens doit être impérativement différente selon les moments (travail ou détente).

Suggestions



- ***tenir compte des sensibilités de chacun***
- ***maintenir un climat de travail constructif et agréable***
- ***faire preuve de pédagogie et de psychologie vis-à-vis de chaque membre et plus particulièrement envers les plus jeunes***
- ***s'associer à la vie extra-musicale de la société***



5.4 Choix du programme

Le choix du répertoire est déterminant dans la réussite d'une saison musicale. Il faut prendre en compte différents paramètres : œuvres ni trop faciles ni trop difficiles, styles différents et variés, goûts personnels du directeur et des musiciens, niveaux d'aptitude des registres, éventuelles lacunes dans l'équilibre des voix, types de prestations, temps de préparation, qualité des arrangements, pour ne citer que ces éléments. Il se doit également d'être attrayant pour les jeunes instrumentistes dont les propositions sont à prendre en considération, tout en veillant à préserver certaines valeurs musicales. Il faut, en effet, éviter le piège de la facilité qui ne satisfait pas tous les musiciens et qui peut porter une grave atteinte au niveau musical de la société. Dans ce sens, à côté des musiciens d'expérience, il serait bon d'inclure de jeunes musiciens dans la commission de musique.

Il arrive qu'un programme mal ficelé démotive profondément les interprètes, particulièrement les plus jeunes. Un programme de qualité encouragera les musiciens et

contribuera, lors des prestations, à assurer une bonne image de la société. Il ne faut jamais minimiser l'impact d'un répertoire bien choisi sur le public. Un programme attractif témoignera du dynamisme de la société de musique.

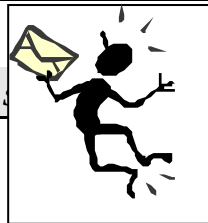
L'expérience démontre que la rotation des voix au sein d'un registre a pour effet de responsabiliser chaque musicien dans son engagement musical en lui donnant la possibilité de jouer les premiers rôles. Afin de permettre une telle démarche motivante et valorisante, une partie du programme doit être adaptée au niveau technique de ces instrumentistes.

L'intégration d'une phalange plus ou moins importante de jeunes au sein d'un ensemble réclame une adaptation des objectifs musicaux du directeur et de la totalité des musiciens. Sans cela, les nouveaux venus risquent d'être rapidement distancés et voir leur motivation se flétrir au fil des répétitions.

Suggestions



- **choisir le programme en fonction des musiciens**
- **tenir compte de l'avis des jeunes**
- **adapter le répertoire musical aux différents types de prestations**
- **encourager la rotation entre les voix par le choix de pièces adaptées**



5.4.1 Exigences musicales

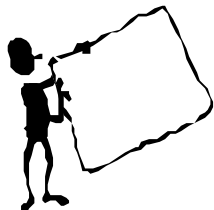
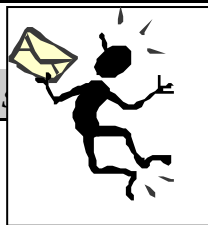
Toujours axées sur le progrès, les exigences musicales doivent prendre en considération le niveau d'expérience de chaque musicien. Une ambition démesurée du chef et de musiciens peut aboutir à des situations malsaines et dommageables.

Certaines prestations de moindre importance sont bien souvent dénigrées au profit de productions plus gratifiantes. Le rôle du chef, soutenu par le comité, est de placer chaque prestation sur un pied d'égalité, qu'il s'agisse d'un défilé ou d'un concert en salle. Il a pour tâche d'en parler positivement et de ne pas en bâcler la préparation, peu important ses convictions personnelles. Il aura à cœur de choisir un programme musical de qualité et adapté aux besoins du moment. Dans le cas contraire, il est difficile d'adresser des reproches aux absents (jeunes ou moins jeunes) et de donner une image positive de la société auprès de la communauté villageoise.

Suggestions



- *adapter les remarques au niveau de chaque instrumentiste*
- *exiger l'engagement du jeune musicien sans le décourager*
- *s'efforcer de mettre en valeur les qualités musicales de chacun*
- *placer chaque prestation sur un pied d'égalité*



Direction :

évaluation pour l'année....

Question:	Oui	Non
Le directeur s'acquitte avec soin de son rôle de meneur d'hommes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le directeur est un pédagogue de qualité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le directeur est attentif aux membres moins expérimentés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le directeur prend part à la vie extra-musicale de la société	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le répertoire musical convient aux musiciens	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le répertoire enthousiasme le public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le répertoire présente une grande variété de styles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le répertoire est adapté au niveau technique des instrumentistes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La rotation des voix est une pratique courante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chaque prestation bénéficie des mêmes exigences musicales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

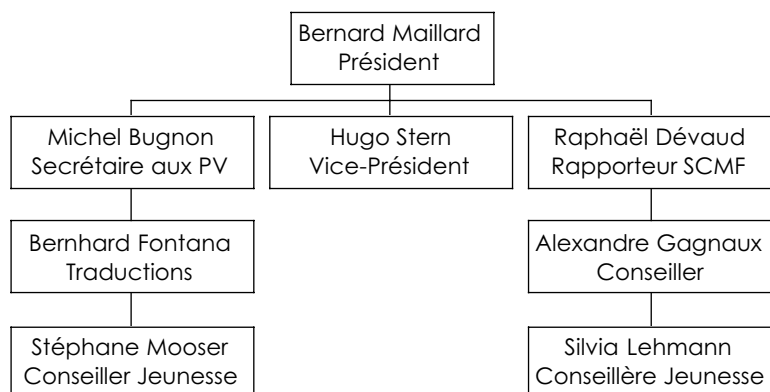
Conclusion

Nous osons espérer que cette étude va devenir un instrument de travail pour beaucoup de sociétés et nous sommes conscients qu'elle ne constitue, en aucune façon, une liste de recettes miracles. Cependant, il appartient à chaque société de prendre en considération cet ensemble de réflexions, ces éléments de réponses et ces suggestions.

Bon vent aux sociétés de musique du canton de Fribourg !

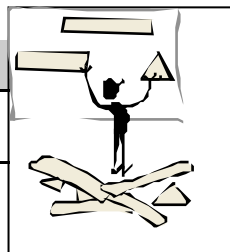


Structure de la commission



- Bernard Maillard** *Professeur de chant et de musique au CO de la Gruyère à Bulle
Directeur de l'Ensemble Instrumental du COG et CS de Bulle
Chef de Chœurs*
- Hugo Stern** *Président de la Commission de Musique de l'AFJM
Professeur aux cours de direction SCMF
Assistant de direction à la Concordia de Fribourg
Chef de chœurs*
- Raphaël Dévaud** *Membre du comité de la SCMF
Musicien de la société de musique de Porsel*
- Michel Bugnon** *Président de l'Ensemble des Jeunes Instrumentistes de la Broye
Musicien au sein de plusieurs sociétés du giron de la Broye*
- Bernhard Fontana** *Président et musicien de la société de Chevilles-Tinterin
Président du giron de la Singine*
- Alexandre Gagnaux** *Directeur de l'Union de Cugy-Vesin et de l'EJIB
Musicien de la Landwehr et de divers ensembles réputés*
- Stéphane Mooser** *Etudiant professionnel au Conservatoire
Directeur des sociétés d'Arconciel et de Broc
Corniste au Corps de Musique de Bulle et dans diverses formations réputées*
- Silvia Lehmann** *Flûtiste de la société de musique de Guin*

Annexe 2.



Page de service

Dans le texte de ce rapport établi par la commission mandatée par la Société cantonale des musiques fribourgeoises pour l'étude de l'intégration des jeunes musiciens au sein des sociétés de musique, l'usage de la forme masculine pour désigner les personnes, découle uniquement d'une volonté de simplification.

Il va de soi que l'égalité des droits entre hommes et femmes est sauvegardée.

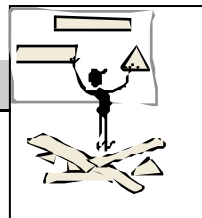
Textes	Bernard Maillard Michel Bugnon Hugo Stern Stéphane Mooser
Responsable traduction	Bernhard Fontana
Traduction	David Baechler
Avec la collaboration de	Jean-Pierre Equey Michel Maillard Jean-Marc Bulliard Patrick Zbinden
Corrections	Richard Tarrès Annelise Gachoud
Mise en page	Camille Roulin
Impression	Imprimerie du Sud à Bulle

Copyright © 2001 by Société cantonale des musiques fribourgeoises SCMF
www.scmf.ch

Tous droits réservés.

Représentation et reproduction autorisées uniquement avec indications des sources.

Sources Manuel pour sociétés de musique de l'ACBM
(Association cantonale bernoise de musique)



Société cantonale des musiques fribourgeoises

Commission d'Intégration
des Jeunes Musiciens

Questionnaire

A l'attention des jeunes musiciens participant au Camp 2000 de l'AFJM

Nom :(libre)

Prénom : (libre)

Date

de

				1	9		
--	--	--	--	---	---	--	--

naissance :

Instrument(s) pratiqué(s) : /

Début de la formation : **19**

Nombre d'années comme membre d'une formation de jeunes musiciens :
..... **ans**

Nombre d'années comme membre d'une formation d'adultes :
ans

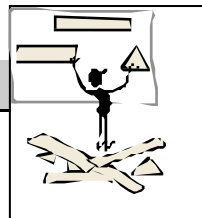
Elève dans une école de musique ? : **Oui** **Non**

Elève au conservatoire ? : **Oui** **Non**

so)

(suite au ver-

<u>Membre d'une société d'adultes</u>	<u>Non membre d'une société d'adultes</u>
As-tu du plaisir à participer aux activités de ta société ?	Qui t'a fait découvrir la musique ?
Qu'est-ce qui te déplaît au sein de ta société ?	Penses-tu que ta formation musicale actuelle est suffisante ?
As-tu des propositions pour y remédier ?	Est-ce que cette formation musicale est trop exigeante ?
Comment as-tu vécu ton intégration ?	Veux-tu faire partie d'une société d'adultes ? Oui 🍎 Non 🍎
Les adultes t'ont-ils aidé, soutenu ?	Si oui , qu'est-ce qui te fait envie ?
Es-tu satisfait de la place que l'on te laisse au sein de ta société comme membre à part entière ?	Si non , qu'est-ce qui te motive actuellement à pratiquer la musique avec ton ensemble ?
Est-ce que ta qualité de membre est trop exigeante ? Oui 🍎 Non 🍎	Connais-tu les critères pour passer du stade formation au stade membre adulte dans ta société ? Oui 🍎 Non 🍎
Si oui : peux-tu nous donner des exemples ?	Si oui, quels sont ces critères ?



Canevas pour les travaux de groupes

1.	Présentation de chaque personne/Tour de table
2.	Vos démarches
3.	Echecs et réussites
4.	Vers des améliorations

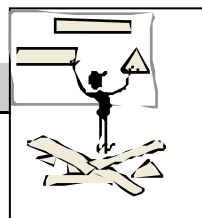


Image de la société de musique :

évaluation pour l'année....

Question :	Oui	Non
La société de musique soigne sa présentation lors de chaque prestation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La société de musique assure une participation exemplaire pour tous types de prestations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les relations sont constructives avec les autorités	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les autorités soutiennent conséquemment la société de musique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une personne est responsable du marketing	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Des démarches de marketing sont conduites	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une personne est responsable des relations publiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Vie de la société de musique :

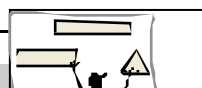
évaluation pour l'année....

Question :	Oui	Non
Les activités contraignantes liées à la vie de la société de musique se déroulent dans une ambiance conviviale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La société de musique met sur pied plusieurs activités de divertissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeunes et moins jeunes collaborent étroitement à l'organisation de ce type d'activités	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La jeunesse prend en charge des responsabilités dans le cadre du comité ou de commissions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un local plaisant est mis à disposition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Horaires :

évaluation pour l'année....

Question :	Oui	Non
Tous les membres sont ponctuels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suite à certaines mises au point, un progrès est remarqué	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La société serait prête à changer un horaire ou un soir de répétition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ces modifications donnent satisfaction à l'ensemble des membres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Structures d'encadrement :**évaluation pour l'année....**

Question :	Oui	Non
La société de musique possède des structures d'encadrement formellement définies	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les parents participent aux structures d'encadrement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les musiciens sont impliqués dans les structures d'encadrement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Aspects financiers :**évaluation pour l'année....**

Question :	Oui	Non
La société de musique démontre le rôle social, éducatif et formateur de la musique instrumentale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La société de musique persuade les autorités de la nécessité d'aides financières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

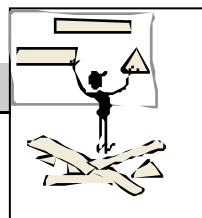
Psychologie des organes dirigeants :**évaluation pour l'année....**

Question :	Oui	Non
Les responsables créent des conditions de communication, d'écoute	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les responsables gèrent rapidement les situations délicates	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les responsables agissent avec tact, souplesse envers les jeunes musiciens	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les responsables se soucient des attentes des jeunes musiciens	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Mode de vie :**évaluation pour l'année....**

Question :	Oui	Non
Les parents sont informés des possibilités de formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un groupe de jeunes peut accéder simultanément à la société de musique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Durant l'année, des discussions avec les nouveaux sont prévues	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une structure de parrainage est mise en place	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Annexe 5.



Les musiciens s'investissent dans cette démarche de parrainage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les jeunes ont vécu l'expérience sociale d'un camp musical	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le jeune musicien est ou était membre d'un ensemble	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le jeune pratique d'autres loisirs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Formation :

évaluation pour l'année....

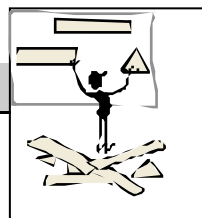
Question :	Oui	Non
Les structures de formation fonctionnent constructivement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les personnes chargées de la formation assument leur mandat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'investissement financier pour la formation doit être augmenté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les parents sont informés des structures de formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les parents sont informés du déroulement de la formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les parents rencontrent les responsables de la société de musique pour évaluer le travail des différents intervenants dans la formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les musiciens fréquentent des institutions de formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les membres sont informés des cours de formation de l'ASM	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Des membres participent aux cours de formation de l'ASM	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Des membres continuant leur formation sont aidés financièrement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les parents sont informés par la société de musique de l'évolution de l'intégration de leur enfant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le corps enseignant est partenaire de la formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La société de musique organise des actions communes avec le corps professoral	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Activité musicale :

évaluation pour l'année....

Question :	Prestation de circonstance	Prestation occasionnelle
Concert de Noël	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Concert(s) annuel(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Annexe 5.



Concert d'été / de quartiers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prestations religieuses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prestations communales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Camp musical	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Concert avec les jeunes musiciens	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Création	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fête régionale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fête cantonale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fête fédérale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prestation en dehors de la localité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prestation à l'étranger	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Concours musical	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Organisation d'une manifestation / fête	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Concert d'un ensemble extérieur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Présentation didactique (visite des classes)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Direction :

évaluation pour l'année....

Question:	Oui	Non
Le directeur s'acquitte avec soin de son rôle de meneur d'hommes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le directeur est un pédagogue de qualité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le directeur est attentif aux membres moins expérimentés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le directeur prend part à la vie extra-musicale de la société	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le répertoire musical convient aux musiciens	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le répertoire enthousiasme le public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le répertoire présente une grande variété de styles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le répertoire est adapté au niveau technique des instrumentistes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La rotation des voix est une pratique courante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chaque prestation bénéficie des mêmes exigences musicales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>